

**PAGES
MANQUANTES**

LA PRATIQUE RELIGIEUSE

(Suite)

IV. LA PRATIQUE RELIGIEUSE ET LA FOI



Il reste à considérer un second aspect de la question. Si la pratique religieuse, pour être salutaire et efficace, doit être animée par la foi, au point que sans la foi, la pratique devient lettre morte, il est incontestable que la pratique religieuse, à son tour, réagit sur la foi et exerce sur elle une influence de soutien et de développement. Partons de ce fait certain : la foi possède dans notre âme le titre de première occupante. Elle nous a été donnée par la miséricorde de Dieu, nous l'avons conservée par la même miséricorde, et, alors même que dans certains esprits le doute viendrait obscurcir la lumière primitivement reçue, il n'en est pas moins vrai que la lumière est toujours là, vacillante peut-être, mais réelle, si réelle que dans notre milieu canadien la foi ne se perd point facilement. Que maintenant, il y ait à notre époque ou dans notre milieu un nombre plus ou moins considérable de ces esprits dans lesquels le doute commence à exercer ses ravages, l'expérience du ministère m'oblige à le penser. S'il s'en trouvait parmi mes lecteurs, je leur dirais : Pour revenir à la foi simple et vraie de votre mère et de votre première communion, pour dissiper tous les nuages que les lectures et les objections modernes ont formés autour de vos croyances chrétiennes, ne prenez d'autre moyen que le retour à votre pratique religieuse. Sans doute, vous pouvez et devez étudier votre religion ; il n'est que prudent et juste qu'après avoir absorbé le poison de l'erreur dans un journal imbécile ou dans un livre mensonger, vous recherchiez le contrepoison dans une lecture

saine et sérieuse. Mais avant tout, pratiquez ; avant tout, priez ; avant tout, ployez le genou ; avant tout, abîmez-vous dans une oraison humble et confiante : vous vous relèverez croyants, et les nuages de l'erreur auront disparu comme par enchantement.

On raconte (1) qu'un homme du grand monde, rendant un jour visite au B. Curé d'Ars, commença par lui dire :

“ Monsieur le Curé je ne viens pas me confesser, je viens raisonner avec vous. ”

“ Oh ! mon ami, vous vous adressez bien mal ; je ne sais pas raisonner . . . mais si vous avez besoin de quelque consolation, mettez-vous là (son doigt désignait une sorte de prie-Dieu), et croyez que bien d'autres s'y sont mis avant vous, et ne s'en sont pas repentis ”.

“ Mais, Monsieur le Curé, j'ai déjà eu l'honneur de vous dire que je ne venais pas me confesser, et cela pour une raison décisive : c'est que je n'ai pas la foi ”. — “ Vous n'avez pas la foi, mon ami ? Oh ! que je vous plains . . . Vous vivez dans le brouillard . . . Un enfant en sait plus que vous avec son catéchisme . . . Vous n'avez pas la foi ? Eh bien, tenez : mettez vous là, je vais entendre votre confession. Quand vous serez confessé, vous croirez tout comme moi ”.

“ Mais, Monsieur le Curé, ce n'est ni plus ni moins qu'une comédie que vous me conseillez de jouer avec vous. ”

— ‘ Mettez-vous là, vous dis je ! ’

La persuasion, la douceur, le ton d'autorité avec lesquels ces mots furent répétés, firent que cet homme se trouva à genoux sans s'en douter et presque malgré lui. Il fit le signe de la croix qu'il n'avait pas fait depuis longtemps, et commença l'aveu de ses fautes. Il se releva non-seulement consolé, mais parfaitement croyant, ayant éprouvé que pour arriver à la foi, le plus court chemin et le plus sûr est d'en faire les œuvres, selon l'éternelle parole du Maître des hommes : Celui qui fait la vérité vient à la lumière. (2)

Et vous aussi, accomplissez les œuvres de la vérité et la foi ira en se développant chaque jour dans votre vie. Grâce à la pratique fidèle et convaincue, Dieu vous deviendra de plus en plus présent, et telle est la condition de notre cœur humain que pour aimer quelqu'un, il faut qu'il lui soit présent de quelque manière, soit par le souvenir, soit par l'espérance.

(1) Vie du Curé d'Ars, par l'Abbé Monin. — (2) S. Jean, X, 21.

Il existe un proverbe dont on fait grand état dans les amitiés humaines : Loin des yeux, loin du cœur. Ce proverbe est vrai dans ce sens que si l'objet de l'affection est absent, il en faut au cœur, pour l'entretenir, au moins un souvenir palpable ou une image. Il en est de même du sentiment religieux : pour qu'il garde son énergie, il faut que son objet soit rendu sensible comme il peut, et parce que Dieu ne tombe pas sous les sens, il est besoin, pour remplacer son image, de ces marques extérieures de vénération, qui donnent à l'homme comme une expression sensible de la divinité. Dans une prière sincère, dans une action de grâces fervente, n'avez-vous pas éprouvé que c'est Dieu qui passe ? *Prosterne-toi, disait un jour le Seigneur à son serviteur Moïse, ma gloire va passer sur toi, et tandis qu'elle passera, j'étendrai ma main pour te couvrir et te protéger.* Dans la prière et dans la pratique religieuse, c'est plus que la gloire de Dieu qui passe, c'est sa vérité qui pénètre dans nos intelligences, c'est son amour qui entre en triomphateur dans nos âmes.

Ajoutez à cela la force de l'exemple, et ne sait-on pas que l'exemple entraîne plus efficacement que les paroles ? Qui donc n'a constaté un jour, ou plutôt, n'a éprouvé en lui-même cette influence salutaire ? Vous est-il arrivé de contempler un homme de foi, pieusement agenouillé, les mains jointes, les yeux immobiles, s'unissant à Dieu par des sentiments profonds de reconnaissance et d'amour ; l'avez-vous vu, le front rayonnant de confiance, disant au Seigneur, comme l'enfant à son père, ses misères, ses besoins, ses désirs ? Si vous avez vu cela et si un cœur battait dans votre poitrine, vous vous êtes sentis touchés, émus ; des larmes, peut-être, ont mouillé vos paupières, votre âme s'est recueillie à son tour, et, en se recueillant, elle s'est approchée de Dieu ; les mêmes sentiments dont vous étiez témoins se sont réveillés en elle, à tout le moins, le regret vous a saisis ; vous avez entendu, comme une voix intine, la voix de la conscience s'élever et vous dire ; Tu devrais être comme cet homme-là. Or, le jour où vous avez contemplé ce spectacle et éprouvé ces émotions, vous avez reçu une démonstration touchante de l'efficacité de la pratique religieuse pour affermir votre esprit dans la foi et votre cœur dans l'amour.

Et quand ce n'est plus seulement le spectacle d'un seul homme, mais de milliers d'hommes, mais d'une société tout

entière, qui rend officiellement, solennellement hommage à Dieu, quelle force et quelle pieuse excitation pour la foi ! Et à ne le considérer qu'à ce point de vue, je trouve le culte catholique merveilleux d'influence pour enraciner les convictions chrétiennes, comme aussi pour susciter les généreux enthousiasmes.

L'Eglise sait ce qu'elle fait en nous appelant et en nous obligeant à ses offices : elle nous entraîne à la conquête de la foi parfaite et totale. De l'entraînement, dit-on à notre époque, et l'on sait à quels misérables efforts ce mot s'applique le plus souvent. L'Eglise, elle, est depuis sa fondation, une sainte entraîneuse d'âmes vers la lumière, vers la vérité, vers le ciel. Par ses solennités, ses rites symboliques, ses chants graves et purs, la pompe de ses cérémonies, par le recueillement qui pénètre les cœurs et la salutaire impression qui les envahit, par l'apaisement des passions qui se calment et des injures qui s'oublent, le culte public nous met en rapport avec Dieu. Ne cherchez pas d'autre raison à cette pratique religieuse, essentielle entre toutes, et qui s'appelle la sanctification du dimanche. Voilà pourquoi l'église se dresse au carrefour des affaires, et nous rappelle qu'en fait d'affaires, il n'en est qu'une qui soit importante. Voilà pourquoi dans l'église, les colonnes se haussent pour courber dans les ondulations de l'ogive la fierté de leurs lignes, et nous apprendre que nous devons courber par la foi au Très-Haut la fierté de notre esprit. Voilà pourquoi de la base à la voûte du temple, toutes les pierres se lient et s'assemblent, pour nous rassembler tous et nous lier dans une unité plus profonde, l'unité de la foi. Voilà pourquoi enfin les chants succèdent aux chants, les cérémonies aux cérémonies, les splendeurs aux splendeurs, et si en voyant la magnificence du temple, la majesté du sacrifice, l'éclat des rites et des symboles, le peuple prosterné et recueilli au pied des autels, tout hors de nous-mêmes comme autrefois Clovis au jour de son baptême, nous demandons comme lui : Est-ce là le ciel ? — entendons la réponse du saint pontife Rémy au royal baptisé : Non, mon fils, ce n'est pas le ciel, mais c'est le chemin qui y conduit.

fr. H. HAGE, O. P.



LES SACRAMENTAUX



ROIS caractères fondamentaux appartiennent à l'Eglise : Caractère *dogmatique*, caractère *gouvernemental*, caractère *sacramentel*.

Ce dernier est de beaucoup le plus intime, le plus spécifiquement religieux, et, d'ailleurs, il se retrouve dans les deux autres.

Le caractère sacramentel de l'Eglise, c'est-à-dire sa tendance à utiliser, dans un but religieux, des symboles expressifs et actifs, ce caractère se montre surtout dans ce qu'on appelle, au sens propre, les *sacraments*.

Mais ce qu'il faut bien comprendre, c'est que la sacramentalité de l'Eglise ne s'y épuise point. C'est elle, l'Eglise, en son fond, et par conséquent en tout ce qu'elle montre, qui est sacramentelle.

L'Eglise est sacrement en tant que symbole et moyen d'unité entre l'homme et Dieu, de même que son Christ, chef, "tête" du corps mystique organisé, est sacrement, étant l'expression de Dieu en tant que donné à l'homme, de l'homme en tant que donné à Dieu.

On devra donc trouver dans l'Eglise, en dehors des sacrements proprement dits, des marques de ce caractère profond. On les distinguera des sacrements en ce que ceux-ci répondent aux besoins fondamentaux de la vie religieuse ; en ce que, pour cette raison, ils ont été l'objet d'une institution plus spéciale, ont été doués d'une efficacité plus directe. Mais on gardera, pour les rites secondaires en question, un mot qui les rattache au principe commun, un mot atténué et cependant expressif de l'idée centrale : on les nommera les *sacramentaux* : *sacramentalia*, les *choses sacramentelles*.

Il y a des personnes qui, voulant explorer ce coin de théologie, s'y perdent un peu, au besoin, s'y scandalisent. Elles constatent que le besoin de parallélisme a fait distinguer sept sacramentaux, comme il y a sept sacrements. Puis,

consultant les auteurs profonds ou les documents : Saint Thomas, le Concile de Trente, etc., elles entendent dire qu'il y en a beaucoup (*multa*) ; qu'il y en a un nombre indéterminé (*si quæ alia res...*). Et elles s'étonnent.

Cela est cependant tout naturel.

Dans les manuels pour les enfants, tout se définit avec clarté ; mais dans la science, chacun sait que la clarté se diffuse en mille nuances moins saisissables. Et dans le réel, il en est autrement encore !

Voudrait-on me dire combien il y a de couleurs dans l'arc-en-ciel ? Il y en a trois ; il y en a sept ; il y en a d'innombrables. Dans les pensées et dans les sentiments, il y a plus de nuances encore.

On peut tenter des classifications : elles ne seront jamais exhaustives, comme disent les philosophes. Elles n'épuisent pas le réel. Le réel est inépuisable ; le réel est *ineffable* au sens étymologique du mot ; il ne peut être *dit* avec un nombre déterminé de concepts ou de paroles ; il s'enfonce dans l'infini double où notre être est plongé : infini de la matière, qui se subdivise jusqu'au néant ; infini de l'esprit, qui pousse ses enrichissements jusqu'à Dieu, limite idéale et inaccessible.

Le caractère sacramental de l'Eglise, parce qu'il l'imprègne à fond, jusqu'à se confondre avec elle, se ressent de cette condition. Ses sacrements sont sept comme il y a sept couleurs dans le spectre ; mais l'atmosphère des sacrements, si je puis ainsi parler, tous les rites qui les accompagnent, et ceux qui s'en détachent pour aller sanctifier la vie en lui donnant une signification religieuse, une allure et une portée religieuse : tout cela aussi est sacramental. Et si l'on dit, comme on le dit, en effet, quelquefois : Il y a sept sacramentaux, c'est qu'on aura convenu de nommer les principaux — dont le choix pourra prêter d'ailleurs à dispute — et de clore ensuite la liste arbitrairement.

En réalité, il y a autant de sacramentaux qu'il y a de choses, de gestes, de paroles, de rites qui consentent à entrer et que l'Eglise invite à entrer dans le grand courant sanctificateur qui, du sensible, au nom de l'Incarnation, nous conduit à l'intelligible divin.

Nous ne pourrons donc que donner des exemples.
 Le choix que j'en ferai sera tout utilitaire.
 Je commence par une définition générale.

* * *

Les sacramentaux sont des actes extérieurs de religion, ou des objets consacrés par la religion, en vue de nous rapprocher de Dieu par le Christ.

Les effets qu'on en attend sont ceux que requiert la vie chrétienne.

La purification de l'âme ; la satisfaction de la justice pour nos fautes ; l'expulsion des esprits mauvais ; le soulagement de nos souffrances, si notre Père des Cieux le trouve expédient ; l'éloignement des fléaux sous la même condition, et la liberté intérieure des enfants de Dieu : tels sont ceux que note la théologie.

Ces gestes minuscules et familiers, ces choses de rien : une aspersion, une croix tracée sur le front ou sur la poitrine, une formule : ces choses, entrant dans le grand courant religieux, deviennent efficaces. Elles le deviennent de par notre constitution psychologique, où le sensible a tant de place. Elles le deviennent de par l'institution qui a le pouvoir de capter des forces supérieures : celle de l'association, qui est créatrice à l'égard de l'individu ; celle du Christ, en qui l'association chrétienne trouve son centre ; celle de Dieu, qui est conjoint au Christ, et qui, par lui et par l'Eglise, nous est conjoint.

C'est une tendance naturelle des humains, de chercher, dans la nature, des symboles ; de parler ou d'agir par métaphore ; d'attacher aux choses en usage dans la vie matérielle un sens relatif à la vie morale. Toutes les littératures le font voir, et la constitution intime des langues le prouve. Le symbolisme le prouve.

Une supplication *ardente*, n'est-ce pas une allusion à l'ardeur du feu ? Un *déluge* de calamités, n'est-ce pas une métaphore empruntée à l'eau ? Le *sel attique*, le *sel de la sagesse*, n'est-ce pas un rappel des propriétés actives et conservatrices du sel ? Parler avec *onction*, mettre un *baume* sur des douleurs, etc., n'est-ce pas une série de paroles symboliques ?

Et si je fais un geste de dénégation, n'ai-je pas l'air d'effacer au tableau ce qu'on vient de me dire, ou de l'écartier comme un obstacle à mon esprit, ainsi que j'écarte du chemin un caillou ou une branche ?

Tous nos gestes protocolaires, toutes nos salutations, nos cartes de visite échangées, nos bouquets de fête ou de fiançailles, les coutumes funéraires, tout, dans la vie sociale, est pétri de symbolisme et tend à rapprocher la matière de l'esprit, pour *dire* l'esprit, et par là *foment* l'esprit.

Mettez ces symboles au service de l'idée religieuse ; faites-le avec des sentiments qui répondent à l'action ; faites-le au nom d'une tradition commune entre les chrétiens, sous le couvert de l'autorité ou de par l'institution formelle de l'autorité qui exprime et régit le groupe ; espérant ou plutôt croyant que le Christ, chef de l'humanité religieuse, uni à ses membres en ce qu'ils font en son nom, donne aux gestes pieux et significatifs institués, une efficacité en rapport avec nos dispositions intérieures, en rapport avec les dispositions supérieures de sa providence : Vous avez les *sacramentaux*.

Toute la poésie de la nature pourra s'y incorporer, comme vous le verriez à fréquenter les admirables liturgies antiques, à la place des fadeurs qu'on appelle livres de piété.

Et avec la poésie de la nature, puisée à même par nos auteurs, on trouve dans les sacramentaux toutes les perles que les cultes païens, issus des peuples les plus artistes de l'univers, ont accumulées séculairement sans pouvoir les enfilet dans un dogme correct, ni dans une morale pure.

Pour aller au cœur humain, dont la porte est ouverte à toutes les influences naturelles, ces signes si naturels aussi, si rapprochés de la vie quotidienne, si expressifs au regard du sens universel, seront fort efficaces, à condition, bien entendu, de garder leur âme. Leur âme, c'est le sens chrétien qu'on y attache, c'est leur signification supérieure, la doctrine qui les imprègne et l'amorce des sentiments qu'ils sont chargés de foment. Sans quoi, ce ne sont que des cadavres, et je serais tenté de dire à celui qui s'en sert sans comprendre, sans songer, sans vouloir leur effet moral, et qui voit, à côté, l'incroyant sourire : C'est bien fait ! L'incrédule a raison. Laissez-le se moquer de ce que vous-même rendez puéril ;

laissez-le regarder comme néant ce que vous avez tué. Laissez les morts ensevelir vos morts.

Mais on ne juge pas d'une chose d'après ceux qui en abusent, ni d'un langage d'après les étrangers qui l'écorchent.

L'action sacramentelle a une efficacité par elle-même ; comme symbole expressif et évocateur, comme idée-force, dirait tel philosophe.

Il en a une autre, ou, si l'on veut, la première se renforce du fait de l'unité chrétienne dans laquelle l'individu agissant se trouve engagé.

Notre unité, dont nos autorités font le lien, met au service de chacun la prière et le mérite de tous. Quand l'Eglise dit, comme dans la bénédiction du cierge pascal : *" Seigneur Dieu, Père Tout-Puissant, lumière qui ne s'éteint pas, vous qui avez créé toutes les lumières, bénissez cette lumière sanctifiée ;... faites que par elle nous soyons enflammés et illuminés de vos clartés..."*, nous pensons que cela n'est pas vain.

Et comment cela serait-il vain, quand, à la tête de notre unité, se trouve Celui qui a dit : *" Quand vous êtes deux ou trois réunis en mon nom — à plus forte raison toute l'assemblée universelle que l'institution évoque et met en œuvre — voici que je suis au milieu de vous."*

Notre unité est féconde de tout Dieu, étant reliée à Dieu par le Christ.

Premier de ses frères, Chef de l'humanité déifiée en lui, le Christ communique à tout ce qu'il touche une divine efficacité.

Si l'Eglise met en contact, par son institution liturgique, les humbles gestes appelés sacramentaux avec la source irradiante préparée pour nous tous sur la croix, seules nos dispositions insuffisantes ou des nécessités providentielles pourront en limiter les effets.

Tous en un, par le Christ ; Dieu dans tous, par le Christ ; nous mêmes étant unis hiérarchiquement ; les fidèles sous les pasteurs, les pasteurs sous l'Homme-Dieu : telle est la condition pour que le courant passe, pour que la prière efficace monte et que le bienfait descende.

Dieu se répand alors par nos rites, et par nos rites Dieu nous attire à soi. *Dieu se fait homme* une fois de plus, sous cette humble forme, *pour que l'homme soit fait Dieu.*

Prolongement de l'Incarnation diffusée partout, dans toutes les directions de la vie, le rite sacramentel tend à en assurer les effets.

Si nous correspondons à ce qu'il cherche, notre vie s'organise heureusement, c'est-à-dire en conformité avec ses fins. Nos maux s'apaisent ou changent de *signe*, dirait un mathématicien. Au lieu d'un esclavage par rapport à la matière ou à l'esprit oppresseur, humain ou surhumain, ils deviennent une épreuve salutaire, un contrôle de notre valeur et un stimulant pour qu'elle croisse, en un mot, un secours.

Il faut le redire, parce que c'est le fond de l'idée sacramentelle, la matière est servante de l'esprit ; l'ordre moral domine l'ordre physique et, par le Christ uni à Dieu, il exerce son empire au bénéfice de quiconque se soumet à leur influence.

Si nous fuyons loin de cette action religieuse, qui nous raccorde à une toute-puissance rédemptrice, nous retombons dans le conflit acharné des forces. Forces naturelles écrasantes, forces sociales jetées à la lutte pour la vie, et forces intérieures, livrées à un polyzoïsme épuisant : nous devenons leurs esclaves.

Avec Dieu, dont les fins paternelles régissent tout, nous retrouvons la sécurité. La maladie, la faiblesse intérieure, les accidents vitaux, la tentation, la mort, qui sont ses servantes à Lui, deviennent aussi les nôtres. Elles sont nos sœurs, comme disait divinement saint François d'Assise : " Ma sœur la souffrance, ma sœur la mort ". Nous sommes libres de leurs emprises ; assurés au contraire de leur concours.

C'est jusque-là que veulent porter, en tant qu'application de la Rédemption, toutes les actions sacramentelles de l'Eglise. Les petites actions appelés sacramentaux, *sacraments mineurs*, comme les nommait l'antiquité, s'y présentent à leur rang.

Jugez si nous avons envie de les sacrifier, pour plaire à quelque esprit frondeur, dont l'envergure est à celle de la foi comme celle du papillon en face de l'aigle.

Nous disons, nous, qu'il est vraiment *digne et raisonnable*, qu'il est *équitable et salutaire* d'employer, pour servir Dieu et pour monter vers Dieu, toutes les réalités naturelles, toutes les valeurs du symbolisme, tous les fruits de notre

union entre nous et avec le Christ, afin que Dieu vienne à nous et que nous allions à Dieu conformément à notre nature et à nos relations vitales ; afin que nous entrions dans le plan rédempteur qui est fondé sur l'Incarnation ; afin que nous libérions la création inférieure qui, elle aussi, " gémit " de son déliement anarchique, de " *la servitude que lui impose la corruption* " ; afin que nous anticipions sur cette organisation de l'éternel que saint Paul a décrite en des mots sublimes : *Tout soumis aux élus, et les élus au Christ, et le Christ à Dieu.*

N'est-ce pas le but de l'effort chrétien, de constituer ici-bas un royaume de Dieu terrestre, image et moyen de l'autre ?

Bien loin de matérialiser l'esprit, comme le lui reprochent les protestants et les rationalistes, notre culte a pour fin de pétrir la matière d'esprit. Il ne veut pas de ce dualisme trompeur — trompeur et corrompeur ; car qui divise ce qui doit être uni le corrompt — ; il ne veut pas de ce dualisme qui, ayant rationalisé à outrance et n'ayant cependant pas le pouvoir d'abolir la chair, ni le sol sur lequel elle marche, ni les objets extérieurs dont elle vit, aboutit simplement à laisser la chair se corrompre, les objets devenir vainqueurs, et l'esprit s'y épuiser, pour n'avoir pas su s'en servir.

Cela est d'autant plus vrai que la nature humaine est plus faible. Et cela est d'autant plus vrai de la plus faible humanité, à savoir les petits.

Sans faire aucune partialité — elle se doit toute à tous — l'Eglise s'incline plus volontiers vers ceux qui ne peuvent compter, pour être spiritualisés, que sur elle ; vers ceux que la matière accapare facilement, parce qu'ils en sont plus proche, ayant à en vivre quotidiennement, sans pouvoir remonter, pauvres mineurs enfouis dans les galeries obscures de la vie, vers les régions de lumière.

L'Eglise les prend là où ils sont et leur parle de ce qu'ils savent. Elle emploie un langage imagé, un langage d'action, le langage des primitifs. Et c'est là une maternité que tous doivent apprécier et à laquelle tous doivent s'unir, n'en eussent-ils pas besoin pour eux-mêmes.

La grande fraternité s'oppose à nos mandarinats. Et d'ailleurs, songeons-y, le régime de l'enfant est en cela bon

pour l'homme, qui reste un grand enfant. Le régime du primitif est bon pour le civilisé en ce qui lui reste du primitif.

Grattez le Russe, disait Napoléon, le cosaque apparaîtra, Grattez le rationalisme orgueilleux, vous verrez apparaître l'homme de sensibilité et d'automatisme. S'emparer pour son bien de sa sensibilité et diriger son automatisme, c'est, de la part de la Religion, une miséricorde.

Laissons l'Immensité nous traiter en enfants, en primitifs de l'ordre moral, en sauvages de la civilisation éternelle dans laquelle il s'agit d'entrer par le moyen des sanctifications que tentent nos rites.

Le divin Maître, dont nul, quelque incroyant qu'il soit, ne peut contester du moins la sublimité de l'élévation morale, s'est incliné devant les rites extérieurs et en a institué lui-même ; il a parlé en paraboles ; il a agi en symboles expressifs, comme dans la guérison de l'aveugle-né opérée par onction ; bref, il nous a appris ce qu'il faut faire. L'Eglise l'imité et développe son action. Bénissons-la, et vénérons ses rites avec une humilité riche de compréhension supérieure, comme devant une entrée de perspective au fond de laquelle brille le divin vers lequel nous marchons.

A.-D. SERTILLANGES,

Professeur à l'Institut Catholique de Paris.

(La Revue de la Jeunesse).



L'ÉGLISE ANGLICANE AU CANADA

Il y a de cela trois ans, les dignitaires de l'Église anglicane au Canada, réunis en synode général, formaient un comité de vingt membres avec mission de reviser le livre de prières connu sous le nom de " Book of Common Prayer, " et de l'adapter aux usages et aux coutumes du pays.

Ce comité, siégeant à Toronto, vient de terminer son travail, et l'un des membres, le vénérable archidiacre Pater-son-Smyth, en a fait connaître le résultat dans une série de sermons prononcés en l'Église Saint Georges de Montréal.

" La révision, a-t-il déclaré, n'a pas été une révision doctrinale — nous verrons tout à l'heure s'il a dit juste — car nous sommes fiers de penser, a-t-il ajouté, que notre livre de prières commande maintenant le respect de quatre siècles ; notre travail a porté sur la liturgie et les rubriques qui règlent la prière et la manière de prier dans l'Église Anglicane. " C'est ainsi que les rubriques et les prières touchant les funérailles ont été fortement altérées : le climat rigoureux de l'hiver, au Canada, fort différent de celui de l'Angleterre, exigeant une modification dans le rite à suivre en ces sortes de cérémonies.

De même, l'ordre des psaumes a été quelque peu interverti, et, pour les jours fériés, on a fait un nouveau choix de leçons tirées de l'ancien et du nouveau Testament. Quant aux leçons du Dimanche pendant l'année, le changement est radical, et pour cause. Ayant constaté que les leçons tirées de l'Évangile, étaient souvent plus intéressantes les jours de semaine que le dimanche, et de plus, que les fidèles de l'Église Anglicane ne parvenaient pas, malgré leur bonne volonté, à lire quotidiennement ces mêmes leçons, on a cru bon de former l'office dominical des plus beaux passages de l'Évangile, offrant ainsi un précieux avantage à ceux qui n'ouvrent leur " Prayer-Book " que le Dimanche.

Faut-il mentionner les modifications apportées au calendrier anglican ? Apprenons que l'Église Anglicane Canadienne entend donner plus d'importance et une plus grande

prééminence aux saints patrons de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Irlande et du pays de Galles. On semble avoir oublié le Canada.

De plus, des prières spéciales ont été composées pour le Gouverneur-Général, pour les Lieutenants-Gouverneurs, les divers Parlements, l'Empire. Enfin, dans la prière pour la Famille Royale, on aurait voulu substituer au mot "*wealth*" qui originairement signifiait "*bien-être*", et qui, maintenant, veut dire plutôt "*richesses*", un autre mot plus en rapport avec le sens de la prière ; mais, la langue anglaise n'en offrant pas de meilleur, la suggestion en est restée là, et l'intention devra faire le reste.

Si donc l'on met de côté, pour le moment du moins, — quitte à y revenir tout à l'heure, une autre correction importante qui justifiera la réserve faite plus haut à propos de la révision liturgique et non doctrinale — voilà, résumée en quelques mots, l'œuvre accomplie depuis trois ans par le comité.

Si les modifications en elles-mêmes semblent être de peu d'importance, elles ont toutefois leur valeur, et une valeur appréciable.

La Liturgie ne joue-t elle pas un grand rôle dans la pratique de la Religion ? Il est vrai que la dévotion doit être avant tout intérieure et venir du cœur ; mais nous savons bien aussi que la vraie piété ne peut demeurer longtemps comprimée dans le cœur sans se manifester au dehors par des pratiques de religion. D'ailleurs, il est naturel à l'homme d'exprimer ses sentiments par des signes extérieurs. Et puis, notre esprit si actif, si volage, si porté aux distractions, notre imagination si capricieuse demandent que certains objets extérieurs viennent fixer nos pensées.

Cette appréciation directe de la Liturgie et de son rôle dans la religion est donc toute à l'honneur de l'Eglise Anglicane, et selon les paroles du même orateur, "est de nature à favoriser davantage, auprès des fidèles du Dominion, le culte public dû à Dieu."

Mais, hâtons-nous de le dire, là où nous comprenons moins le Rév. Paterson-Smith et où nous apprécions beaucoup moins encore le travail du comité, c'est lorsque nous entendons affirmer que dans toute cette révision aucune atteinte n'a été portée à la doctrine, et que l'instant d'après, comme s'il s'agissait d'une chose sans importance,

nous apprenons que les deux derniers versets du Credo de saint Athanase ont été retranchés. Ces versets, nous les connaissons, ce sont les clauses relatives aux peines éternelles :

“Ceux qui auront fait le bien recevront en récompense la vie éternelle, — ceux qui auront fait le mal seront condamnés au feu éternel.”

“Voilà ce que croit la foi catholique ; et quiconque n'aura pas cru fidèlement et fermement ce qu'elle enseigne, ne pourra être sauvé.”

Eh quoi ! l'Eglise Anglicane voudrait-elle rejeter la croyance à l'existence de l'enfer ? Cette alternative heureuse ou malheureuse, selon le bien ou le mal accompli, consternerait-elle à ce point les membres de l'église anglicane que le mot de damnation, et de damnation éternelle aurait à disparaître de leur Credo ? C'est pour le moins étrange, sinon alarmant, et comme nous voudrions plus de détails sur cette décision ! Malheureusement, ces détails nous manquent : le commentaire du Révérend, très long quand il s'agit des altérations liturgiques, est d'une réticence déconcertante au sujet de la suppression de ces clauses doctrinales. Et pourtant, nous lisons parmi les “Articles de Religion” enseignés par l'Eglise Anglicane, que les trois Credo de Nicée, d'Athanase et des Apôtres doivent être admis tels quels, du commencement à la fin, — *“ought thoroughly to be received,”* — qu'ils sont le résumé de la foi anglicane, — *“and believed.”* — Pourquoi ? Parce que les enseignements qu'ils contiennent sont appuyés sur les textes les plus certains de l'Écriture Sainte, — *“for they may be proved by most certain warrants of Holy Scripture.”* (1)

Or, l'Eglise anglicane du Canada aurait-elle découvert subitement une erreur dans le Credo d'Athanase ? Ou voudrait-elle changer, de son plein gré, cette doctrine “qui commande le respect de quatre siècles ?” Avouons qu'elle nous jette dans un cruel embarras ! — Il est vrai que les réclamations se sont faites entendre déjà, et que, pour parer aux éventualités, il sera proposé au Synode général de Vancouver, en septembre prochain, que liberté soit accordée à tout

(1) Cf. “The Book of Common Prayer” — Edition de l'Université d'Oxford, 1910.

groupement de fidèles anglicans, de faire, durant une période de trois ans, l'essai du nouveau "Prayer Book" révisé et corrigé; mais alors, nous sommes en droit de nous écrier : quelle doctrine et quelle église ! — Une vérité est de foi ou elle ne l'est pas. Si elle est de foi, il faut y adhérer immédiatement ; si elle ne l'est pas, à quoi sert l'essai ?

Décidément, l'Eglise Anglicane au Canada est à un tournant critique de son histoire. Ici, comme en Angleterre, la tendance séparatiste s'affirme de plus en plus ; c'est ou Rome avec sa foi grande et noble, ou l'indifférence religieuse, pure et simple que l'on cherche et que l'on veut. Ceux pour qui la religion n'a jamais été qu'une question de bon goût, ont vite fait de se désintéresser d'un culte froid et conduisant de soi à l'indifférence ; tandis que ceux pour qui la religion est une question de vie morale et spirituelle, partant de vie éternelle, s'aperçoivent bientôt que malgré ses prétentions au titre d'Eglise Catholique, l'Eglise Anglicane n'est qu'une dénomination protestante, que la Réforme d'Henri VIII et de la Reine Elizabeth ne diffère pas de la Réforme de Luther et de Calvin, et qu'il est vraiment ridicule de s'attacher à une doctrine que la tradition condamne et que nulle autorité ne peut maintenir.

C'est ce que nous exprimait, naguère encore, une jeune anglicane convertie, à qui nous avions l'intime joie de conférer le saint baptême, et c'est ce que nous démontrent ceux qui embrassent notre foi catholique.

Ce qui les frappe tout d'abord, nous disent-ils, c'est l'impuissance de la religion anglicane à satisfaire leur âme avide de divin. Tout est froid, vague, incertain. C'est le vide ! Puis, pour peu qu'ils viennent en contact avec la religion catholique, sa doctrine invariable et son culte extérieur, ils reconnaissent immédiatement que là doit être la vraie religion. Plus ils l'étudient, plus leurs préjugés tombent ; la grâce divine achève alors son œuvre.

Or, ce qui se passe dans l'âme de ces individus, se passe aussi dans celle de l'Eglise anglicane elle-même. Elle sent que la vie lui manque de plus en plus, que la branche séparée du tronc ne vit pas longtemps. Elle ne voit le salut que dans le retour à la foi de ses pères, et, c'est bien ce que le Doyen Hensley Henson ne craignait pas de proclamer tout dernièrement en face des membres de l'Université d'Oxford,

reflétant par là l'opinion générale : " Vouloir conserver une existence indépendante à l'Eglise d'Angleterre qui, en principe, dénonce la réforme protestante, c'est vouloir troubler, sans cause apparente, la paix de la chrétienté. Votre sagesse vous fait donc un devoir de détruire ce scandale, en vous réunissant au système de Rome, lequel système est plus vieux que le vôtre ".

Où aboutira, en définitive, ce travail intérieur qui s'accomplit au sein des membres de l'Eglise Anglicane du Canada ? Dieu le sait ! Une chose est certaine, c'est que le mouvement de séparation se manifeste de plus en plus, que les fidèles de l'Eglise Anglicane s'agitent, croyant céder à un saint zèle pour leur religion, et que Dieu les mène . . . à ROME.

fr. L. E. TRUDEAU, O. P.



LE CARDINALAT

(ORIGINE DU CARDINALAT ET *Titres* CARDINALICES.—CRÉATION, DIGNITÉ ET PRIVILÈGES DES CARDINAUX.)



L'ÉLEVATION de Monseigneur l'Archevêque de Québec à l'éminente dignité de cardinal de la Sainte Eglise, a jeté et laisse dans l'allégresse, l'Eglise du Canada. De toutes parts, s'élèvent, vers l'élu les félicitations et les vœux, vers le Souverain Pontife, la reconnaissance de la nation canadienne. Le "Rosaire" a déjà joint ses acclamations à celles de la presse; il voudrait les prolonger en essayant de faire mieux connaître, afin de les faire mieux aimer et respecter, la dignité et les privilèges des Cardinaux de l'Eglise Romaine.

I

ORIGINE DU CARDINALAT ET *Titres* CARDINALICES.

Les Cardinaux sont les clercs qui après le Pontife Romain, ont, dans l'Eglise, la dignité la plus élevée; ils forment un Collège de clercs—le Sacré-Collège—qui, à l'instar d'un Sénat, aide le Pape dans le gouvernement de l'Eglise universelle; lorsque le Saint Siègre est vacant, les Cardinaux suppléent le Pape, dans certaines attributions prévues par le droit, et ils élisent le nouveau Pontife. (1)

Bien qu'actuellement, leur plus importante fonction soit d'élire le Pape, elle n'est pas, cependant, leur fonction *essentielle*: autrefois, en effet, l'élection du Pape leur était commune avec le clergé et le peuple de Rome. Le rôle essentiel, distinctif, du Sacré Collège est celui-ci: aider le Pape, dans

(1) B. Ojetti:—"Synopsis rerum moralium et juris Pontificii," col. 842.

le gouvernement de l'Eglise universelle. (1) En effet, ceux des Cardinaux qui ne sont pas Evêques, doivent résider à la Curie romaine, où dans les Congrégations, les Tribunaux et les Offices, ils président effectivement, avec le Pape, à l'administration de l'Eglise entière ; et ceux qui sont évêques, ne peuvent retourner dans leur diocèse, qu'après en avoir obtenu la permission, comme pour faire entendre qu'ils sont vraiment, comme on les appelait jadis, les "coopérateurs" du Pontife romain.

De tout temps chrétien, il y eut, auprès du Pape, une cour d'auxiliaires ; bien qu'ils n'aient pas toujours été appelés *cardinaux*, ils ont cependant rempli la fonction attribuée aujourd'hui aux cardinaux : aider le Pape dans le gouvernement de l'Eglise universelle : " Bien que le nom de cette dignité ne se trouve pas ainsi exprimé, aux débuts de l'Eglise primitive, dit le Pape Eugène IV, (2) cependant, leur charge a été instituée par Saint Pierre et ses successeurs." De même que l'Evêque avait pour l'assister dans l'administration de son diocèse, le presbytérium et plus tard le chapitre, de même, de tout temps, il y eut auprès de l'Evêque de Rome, pour l'assister dans le gouvernement de l'Eglise universelle, des auxiliaires. Toutefois, ces auxiliaires ne furent pas toujours appelés *cardinaux* ; lorsque le mot entra dans le vocabulaire ecclésiastique, ils ne furent même pas les seuls à le porter.

L'on ne sait pas exactement, ce qu'avant Saint Grégoire le Grand, signifiait le mot cardinal.

Pour saint Grégoire (590-604) il semble qu'il ait voulu signifier par l'expression *créer quelqu'un cardinal*, ce qu'aujourd'hui l'on rend par l'expression *incardiner* à une église, à un diocèse : les cardinaux étaient des clercs que leur ordination, ou la translation d'une église où ils étaient persécutés, attachaient, au moins pour un temps, à une église. (3) Selon d'autres auteurs, *cardinal* signifiait le "principal" bénéficiaire d'une Eglise. (4)

Au VIIIème siècle et pendant le reste du moyen-âge, le mot *cardinal* eut une autre signification : il désigna les clercs, prêtres ou diaques, qui, unis plus intimement à l'Evêque, ne

(1) Bouix : " De Curia romanâ " p. 55. — (2) Bouix, *ibid* p. 47.
 (3) Bouix p.p. 12-31. — (4) Thomassin : " Ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise ", t. II p. 437.

forment avec lui qu'un seul corps. L'Eglise cathédrale était le gond—*cardo*—du diocèse ; les prêtres et les diacres de cette église étaient prêtres et diacres du gond—*cardinis*—ou cardinaux. Ils n'étaient autres que les chanoines composant le chapitre cathédral, et rappelant l'ancien *presbyterium* de l'Evêque. (1) Sans aucun doute, les cardinaux de l'Eglise de Rome, avaient une prééminence d'honneur et de juridiction qu'ils tenaient du Siège dont ils étaient cardinaux, mais, ce ne fut que sans le pontificat de saint Pie V—1567—que le mot *cardinal* leur fut réservé.

Rome n'avait cependant pas attendu jusque-là pour choisir les cardinaux, en dehors de la Ville, et le Concile de Trente ne faisait que ratifier une coutume séculaire, quand il décrétait, qu'autant que possible, les Cardinaux fussent choisis chez toutes les nations de la chrétienté. (2)

* * *

La ville de Rome fut divisée par les Papes saint Clet (75) et saint Evariste (95 108), en plusieurs Eglises et paroisses, sous le patronage d'illustres martyrs ou confesseurs. Le prêtre chargé de cette église, était dit prêtre-cardinal de l'Eglise de Rome, du *titre* du saint sous le patronage duquel était son église ou sa paroisse. Ainsi, le prêtre chargé du soin de l'église dédiée à saint Vital était prêtre-cardinal du *titre* de Saint-Vital. Ces prêtres cardinaux étaient au nombre de vingt-cinq.

Plus tard, le Pape saint Fabien, divisa la ville en sept diaconies. L'emploi des diacres était de "pourvoir aux intérêts matériels de la communauté chrétienne; ils avaient l'administration des biens de l'Eglise, et devaient subvenir aux multiples nécessités des confesseurs de la foi, des veuves, des orphelins." (3) Ministres immédiats de l'Evêque de Rome, ils étaient appelés diacres-cardinaux ; ils n'étaient primitivement attachés à aucune église, en particulier, mais à une région. Au XIIème ils furent désignés du nom d'une Eglise appelée diaconie. (4)

Voilà l'origine des *titres* et des *diaconies* cardinalices. Ces prêtres et ces diacres constituaient, avec l'évêque—le

(1) Bouix p 29. — (2) Sess. XXIV, cap. I.

(3) Battandier : "Annuaire Pontifical" 1913, p. 137. — (4) Au cours de l'histoire, l'on rencontre aussi quelques Cardinaux sous-diacres, mais, ce furent des exceptions. Bouix *ibid.*, p. 40.

Pape—l'église de Rome. Mais, comme l'Evêque de Rome, est aussi l'Evêque, le Pasteur de l'Eglise universelle, ses diacres et ses prêtres cardinaux l'aidaient également, dans l'administration de l'Eglise universelle.

Lorsque des étrangers furent créés cardinaux de l'Eglise romaine, l'on continua à leur conférer un *titre* ou une *diaconie* de Rome. — Sur les titres et les diaconies, les Cardinaux étrangers eurent jusqu'en 1692, comme jadis, ceux qui en étaient réellement les prêtres et les diacres, une juridiction quasi-épiscopale, leur donnant droit de correction, de visite, de collation des bénéfices, de dispense des vœux, etc. — La constitution "Romanus Pontifex," d'Innocent XII (17 sept. 1692) a-t-elle aboli ces pouvoirs? Les auteurs de droit ecclésiastique en discutent. (1)

Ils ont encore, sans conteste, dans ces titres et diaconies, le droit exclusif de célébrer *pontificalement* les saints mystères, et, même s'ils ne sont pas Evêques, de conférer la tonsure et les ordres mineurs à *leurs* sujets.

Ils peuvent aussi être appelés, par le Pape, à siéger comme membres ou comme juges, dans les Congrégations et les Tribunaux de la Curie, et, dans les Consistoires, à émettre leur avis, sur les questions qui intéressent la vie de l'Eglise.

Au-dessus des Cardinaux prêtres et des Cardinaux diacres, est l'ordre des Cardinaux-Evêques. L'on appelle ainsi les Evêques des sièges suburbicaires d'Ostie et Velletri, Porto et S. Rufine, Albano, Frascati, Palestrina, Sabine. Au début, ils devaient, à tour de rôle, pontifier, chaque dimanche, au Latran, et ils assistaient immédiatement le Pape, dans les fonctions épiscopales.

Le nombre des Cardinaux a varié, au cours des siècles. Il est, depuis Sixte V, de soixante-dix, desquels, cinquante sont cardinaux-prêtres, quatorze, cardinaux-diacres, et six, cardinaux-évêques.

(A suivre)

fr. AUG. LEDUC, O. P.

(1) Bouix ib. p. 120.—Ojetti, col. 579.—Ferraris :—"Bibliotheca canonica" col. 429.



DES MODES FEMININES ET DE NOTRE COSMOPOLITISME

LETTRE DE MAURICE À GERMAINE

Montréal, Mars 1914.

A M. Maurice D.,
Docteur en médecine,
Rome.
Mon cher Maurice,

.....
Je termine ma lettre déjà trop longue. Te voilà édifié sur la vie qu'a menée ta petite sœur depuis ton départ. Mais, j'oubliais le principal : je vais au Théâtre maintenant ; — toutes les semaines ; — avec maman ; — c'est régulier. Tiens, hier soir encore. On jouait une pièce de . . . un auteur Norvégien. Peu d'intrigue, mais des caractères intéressants. Je ne me souviens plus des noms. Ça n'a, du reste, aucune espèce d'importance. Je portais justement une toilette pas vilaine. Tu peux t'imaginer que mes toilettes ont évolué depuis ma sortie du couvent. Je n'en suis pas encore à la jupe-entrave dernier modèle. Il y a encore trop d'ineptes préjugés dans notre monde Canadien-français de Montréal. Maman, elle, — tu la connais, — respecte les préjugés. Moi, je tiens pour la mode. Alors, nous aboutissons à des compromis drôles. Je ne porte donc pas des jupes entraves. Oh ! non ! . . . mais . . . Ce sont des jupes pas entraves, mais . . .

A propos, veux-tu être bien gentil ? Ecris-moi donc ce que pense des dernières modes ton aimable compagnon de voyage. Toi, je sais d'avance que tu trouves cela idiot. Mais Paul, lui ? . . . Il m'écrit bien quelquefois. Seulement, il a peur, je crois, d'avoir l'air de me prêcher. Voilà une peur que tu ne connais guère. Aussi, je compte sur toi pour me dire franchement, — surtout prends garde d'exagérer, — l'opinion de Paul sur la jupe-entrave. Tu comprends à quel point il importe que je sache les goûts de mon fiancé.

Je prie pour toi et pour lui, afin que Dieu vous ramène bientôt. N'aurez-vous donc jamais fini de visiter Rome, cette vieillerie ? Je commence à détester cette ville qui vous retient si longtemps : " Rome, l'unique objet . . . etc ! " C'est plus que jamais pour moi la ville éternelle.

Ta petite sœur qui t'aime.

GERMAINE.

Rome, Avril 1914.

A Melle Germaine D.

Montréal.

Bien chère sœur,

J'ai grande estime pour les ineptes préjugés qui empêchent ma petite sœur de se vêtir comme une fille de cirque. Et je souhaite que ces préjugés deviennent plus puissants. Je les trouve déjà bien affaiblis, moi, dans notre monde canadien-français de Montréal.

La phrase où tu m'annonces l'évolution de tes toilettes m'a fait songer aux causes de l'évolution des toilettes féminines en général. Je me représente une grande finissante du Sacré Cœur, vêtue du joli costume de son couvent, où le noir de la modeste robe à plis contraste avec la blancheur des manchettes et du faux col empesés. Cette grande pensionnaire est presque une enfant encore. Et pourtant, comme partout on la respecte ! Moi, petite sœur, je la vénère. Dans sa famille où elle revient, elle est quelqu'un. Son influence compte. Une intelligence cultivée, une volonté exercée, des manières parfaites font d'elle déjà l'associée nécessaire et l'égale de l'homme pour l'œuvre de la fondation d'une famille chrétienne.

Mais voici un autre milieu et d'autres costumes. Ici, la jeune fille porte une robe, qu'une pensée de pudeur n'a point confectionnée : décolletage audacieux, jupe hardiment provocatrice. Aussi, le respect passe loin de la demoiselle : le respect serait plutôt une injure. Le mépris public fait d'elle un être inférieur. Et c'est justice et vérité. Car l'esclave antique n'était pas plus assujéti aux volontés de son maître qu'elle ne l'est, elle, aux caprices des drôles.

Cependant, le costume féminin a connu et connaît des formes, non pas plus audacieuses, mais d'une audace moins artificielle. On trouverait encore aujourd'hui, en Afrique, le vêtement type vers lequel le décolletage et la jupe-entrave

évoluent : c'est le pagne de la dame cafre, sorte de tablier qui va de la ceinture aux genoux. Mais la dame cafre paye aussi ses privilèges, si privilèges il y a. Elle non plus, hélas ! n'est pas étouffée d'hommages. Et ses seuls bons moments sont peut être ceux où, son mioche attaché sur le dos, elle peut tourner en paix sa meule et jouir un peu, sans trembler, de sa pauvre vie qui ne compte pas.

O petite sœur à la tête légère, ô femmes de peu de cervelle, vous avez donc bien la nostalgie de la meule ! Et le pagne primitif a donc des attrait mystérieux et puissants !

Il est bien vrai, petite sœur, — et je t'entends me faire l'objection avec la moue que tu prends quand tu raisones, — il est bien vrai que ce n'est pas le costume qui crée le respect. Mais l'idée qui peut inspirer le costume, c'est elle qui crée le respect. L'idée religieuse et chrétienne, qui a imposé à l'homme le respect de la femme et à qui la femme doit ce qu'elle est aujourd'hui, a aussi imposé à la femme, comme conséquence, le vêtement simple et digne qu'ont porté nos mères et grand'mères et que porteront toujours les femmes assez intelligentes pour être entièrement chrétiennes, et assez fières pour résister à la tyrannie du demi monde cosmopolite qui lance les modes. La femme moderne montre par ses toilettes le peu de cas qu'elle fait de la religion. Or, sans la religion, la femme fut toujours un esclave plus ou moins déguisé. Nos modernes assoiffées de liberté ont elles donc trouvé mieux que la religion ?

Il y a, dans " les Libres-Penseurs ", un passage, où, parlant de bas bleus, auteurs de romans malhonnêtes, Veillot se demande de quelle pâte peuvent bien être faits les maris de ces dames. Et il en vient à douter de l'existence même de ces maris. Devant certaines toilettes, tout à fait dernier modèle, comme tu dirais, on a la même pensée et le même doute. Il faut supposer un mari tellement bonasse, qu'à la fin on ne croit plus au mari. " Car alors, s'il existe, s'écrie Veillot, qu'est-ce qu'il fait de sa canne ? "

Le mot est brutal, n'est ce pas, mademoiselle ma sœur ? Mais il indique le seul remède efficace contre le mal. Ce remède, c'est la canne, c'est à dire l'autorité. Dans cette question de modes, attendre que le bon sens des femmes se réveille, ce n'est peut-être pas une thérapeutique bien énergique. Mais, parle-moi de l'autorité : celle du mari d'abord ; celle même des tribunaux et de la police : tu n'ignores pas qu'il

existe une loi qui oblige à la décence dans les vêtements ; et enfin l'autorité de l'Eglise.

C'est pourquoi, petite sœur, tes légers compromis avec la jupe-entrave ne m'effrayent pas. Je sais un monsieur qui protégera ma petite cafre contre son goût du pagne et ses aspirations vers la meule. Ce monsieur a peur aujourd'hui d'avoir l'air de prêcher. Mais, je le connais. Un jour, il n'aura peur ni de parler ni d'agir. Et je suis heureux que tu me donnes l'occasion de t'exprimer, à propos des dernières modes, l'une des plus chères idées de ton fiancé.

Paul se pose la question d'une autre manière qui est sa manière à lui, très réfléchie, et, à ton avis, j'en suis sûr, moins paradoxale que la manière de ton frère. Il croit, comme moi, que ces dernières modes très particulières révèlent un désordre social profond, et, en certains pays, irréparable. Mais, — est-ce l'optimisme de l'homme d'action, qui sent que, dans le domaine où il devra vivre, les événements auront à compter avec sa personnalité et son énergie, — Paul croit que ce qui, en d'autres pays, est l'effet d'un mal profond, n'est peut-être chez nous qu'un snobisme assez superficiel et seulement l'indice d'un envahissement qui peut être arrêté.

Paul est architecte même quand il songe à la construction de son foyer. Son avenir, sa famille, l'œuvre qu'il rêve d'accomplir en son pays, c'est déjà en son esprit un grand édifice de beaucoup d'unité, aux harmonieuses proportions, un tout petit peu château en Espagne, mais pas plus qu'il ne convient aux vingt cinq ans et aux précoces succès de celui qui en fait les plans. Dans cet édifice, l'épouse est un ornement, certes, mais essentiel, comme ces ornements de l'architecture du moyen-âge, à la solidité de toute la construction. Paul, en outre, ne veut pas séparer ses ambitions personnelles des ambitions qu'il a pour sa race.

Or, l'envahissement de notre pays par les modes étrangères fait faire à Paul de tristes méditations sur l'étiage moral et patriotique de nos canadiennes-françaises de la classe instruite. Elles sont, prétend-il, les plus entamées par le cosmopolitisme moderne. Aussi, se montrent-elles indulgentes à toutes les manifestations de ce cosmopolitisme, et peu intéressées à nos meilleures causes et peu enthousiastes des luttes que livrent les Canadiens-français.

C'est la raison pour laquelle, quand nous causons de toi, il m'arrive souvent, — tantôt très sérieusement, tantôt pour

le plaisir de me payer un discours de Paul, — de regretter que tu n'aies pas songé à te faire religieuse ou même institutrice : "Voilà du moins, lui dis-je, de vraies canadiennes, dont la vie a une importance sociale, au lieu que Germaine, comme disent les feuilletons, "va grossir les rangs des figurantes dans la comédie mondaine", c'est un piètre rôle".

Et Paul se récrie : "Mais c'est dans le monde précisément que nous avons besoin de Canadiennes-françaises intelligentes et cultivées. C'est un de nos malheurs que nos jeunes filles les mieux douées s'enferment dans les couvents. Nous avons besoin d'elles dans le monde.

"Les modes de ces dernières années révèlent une société désordonnée. C'est une de tes idées. Mais t'aperçois-tu que l'un des plus grands désordres que cela révèle, c'est justement l'abolition des classes sociales ? La fille de manufacture s'habille aujourd'hui comme la grande dame. La grande dame met, pour la rue, des costumes qu'elle réservait jadis pour le bal ou la soirée, c'est-à-dire pour des manifestations propres à sa classe. En fait, la dame n'appartient plus à une classe. Les lignes de démarcation entre les classes, entre le monde et le demi-monde, ont presque partout disparu. Ce mélange des classes, ce prestige du demi-monde, cette égalité dans la nudité, c'est là l'indice évident de sociétés en décomposition.

"Chez nous, la race a été décapitée, dès la Cession, de sa classe dirigeante. Mais la race est si saine qu'elle tend très efficacement jusqu'à présent à se reconstituer et à se compléter.—"Mais à quoi bon, si c'est justement cette classe dirigeante qui, une fois née, se laisse transformer par des éléments étrangers ? Et qu'importe d'avoir une classe de paysans et d'ouvriers intangible et se développant selon son type, si la classe instruite ne croit progresser, elle, qu'en reniant ce type ?"

—"Je le reconnais. Et c'est pourquoi, je vois un très beau rôle à donner aux Canadiennes-françaises qui restent dans le monde. Ce rôle n'est pas le puéril "struggle for high life" qu'on trouve en certains pays, ni l'effort insensé de la femme pour usurper la place de l'homme. Mais c'est le rôle que remplissent ici, à Rome, ces romaines de la haute société, que nous apercevons parfois dans leurs voitures, mises avec une simplicité qui semble même s'exagérer comme une protestation contre l'excentricité environnante. C'est le rôle qu'a joué, dans l'histoire, la femme française avec son influence

discrète et comme voilée, qui dirigeait les manifestations sociales de la famille et dont l'opinion contribuait au maintien des bonnes coutumes et empêchait les intrusions.

“ Pourquoi nos canadiennes-françaises instruites ne se rendraient-elles pas capables de ce rôle, du moins en plus grand nombre ? Il y a peut-être de bonnes familles qui savent en particulier faire tête à l'orage. Mais l'action commune n'existe pas. Nous n'avons pas une classe qui puisse donner le ton dans le concert social et dont le prestige soit assez grand pour balancer les engouements de tout ce qui vient de l'étranger. Si cette classe existait, nous ne verrions pas une société foncièrement chrétienne et jeune accepter les mœurs et les modes de sociétés païennes et irrémédiablement vieilles.

“ Moi je rêve, — rêve naïf et irréalisable peut-être, — de faire de ma famille une des familles-modèles de cette classe, qui aura des vieilles aristocraties le rôle et l'influence sans en avoir les défauts et les vices. Mon épouse sera une canadienne intéressée à nos luttes, sachant y préparer mes fils. Mon épouse sera surtout l'une des fondatrices de cette haute société canadienne-française, capable de se constituer gardienne de nos traditions de politesse et d'honnête sociabilité, assez forte pour opposer des digues aux inondations d'éléments étrangers, et assez prestigieuse pour imposer ses coutumes et ses modes ; cette classe, se suffisant à elle-même, pourra rester jalousement fermée à ces intrus du vieux monde, qui, dans nos grandes villes cosmopolites, apportent si souvent au sein même de nos familles leur scepticisme fin de race et ces mœurs de vieillards vicieux, dont la candeur effrontée nous impose comme une sorte de supériorité.”

Voilà, ma chère sœur, le discours de Paul que tu m'as demandé. Sois sûr qu'il te le fera lui-même un jour. Fais-en donc dès maintenant ton sujet de méditation.

J'ai hâte, moi aussi de te revoir, de revoir mon pays. Prie toujours pour moi et continue à m'écrire.

Ton frère,

MAURICE.

.....
EDOUARD CARTIER.



INFORMATIONS RELIGIEUSES

ROME : *La condamnation de M. Bergson par l'Index.*

CHINE : *Les progrès du catholicisme.*

ETATS UNIS : *Les Sœurs Dominicaines.*

FRANCE : *A l'occasion du Congrès de Lourdes : Origine du Congrès eucharistique.*

* * *

ROME : *La condamnation de M. Bergson par l'Index.* — La condamnation de la doctrine bergsonienne par la Congrégation de l'Index ne suscitera de l'étonnement que parmi ceux là — et ils sont nombreux — qui ignorent les principes traditionnels de la philosophie catholique. "L'immanentisme" de M. Bergson, qui conduit nécessairement au panthéisme, est en opposition absolue avec la foi de l'Eglise : c'est sur la nature de Dieu lui-même qu'il contredit ses plus essentielles définitions. Le Concile du Vatican nous enseigne que Dieu "étant une puissance spirituelle unique par nature, absolument simple et immuable, doit être déclaré distinct du monde en réalité et par son essence : ". Or, la philosophie de M. Bergson nie cette distinction de Dieu et du monde : pour elle, Dieu est une "continuité de jaillissement" qui ne peut exister ni se concevoir sans le monde qui jaillit de lui ; il est un élan vital, une sorte de spontanéité aveugle qui rappelle l'inconscient de Schopenhauer. Cette doctrine qui se présente comme un "anti-intellectualisme" a compromis les notions les plus essentielles et, dès l'abord, l'idée même de vérité qu'elle a placée dans la dépendance de la conscience individuelle ; aussi a-t-elle inspiré directement ou indirectement toute l'apologétique moderniste. La décision de l'Index ne fait qu'établir en droit une condamnation que l'Encyclique *Pascendi* contenait implicitement. Une fois encore, l'Eglise s'affirme comme le défenseur de l'intelligence : une de ses missions les plus évidentes, au cours des siècles, n'aura-t-elle pas été de protéger l'intelligence contre ses propres erre-

ments, d'empêcher l'esprit humain de se détruire lui-même, le doute de s'attaquer à la raison, gardant ainsi à l'homme le droit et le prestige de la pensée ? Ce qu'elle dénonce et rejette dans le bergsonisme, c'est une philosophie, contemptrice de l'intelligence et qui n'est à sa manière qu'une paraphrase subtile de ce scepticisme suprême pour lequel rien n'est, tout devient, identifiant dans le devenir les contradictoires, l'être et le non-être, et qui nous dépossède en fin de compte de tous les moyens d'atteindre la vérité.

* * *

CHINE : *Les progrès du catholicisme.*

Conclusion d'une série d'articles sur la *Chine actuelle*, de M. Gervais, des Missions étrangères, missionnaire à Canton, dans les *Missions catholiques* :

La Chine s'est christianisée depuis quinze ans, non pas qu'elle ait encore appris, adopté tous les dogmes, mais elle a appris à ne plus les mépriser. Et, toute problématique que soit la question de son entrée définitive dans la véritable Eglise de Jésus-Christ, ne craignons pas d'avancer ceci :

La Chine ne sera jamais protestante. Elle ne pourra se maintenir longtemps confucéenne. Elle rougira de paraître bouddhiste.

Elle pourra rester indifférente et même s'afficher matérialiste.

Mais sa tendance la plus résolue, et elle se fait jour dans les provinces du Nord surtout, sera d'entrer dans la Religion que ses mandarins ont tant décriée pendant trois siècles, dans la Religion du "Seigneur du Ciel" (le Catholicisme).

Je souhaite à mes successeurs, les Missionnaires qui récolteront ici le fruit des sueurs et des larmes de mes frères d'apostolat, de veiller à ce que ce groupe imposant de néophytes ne se laisse pas entamer par le schisme ou l'hérésie, *par le schisme surtout.*

Qu'en attendant ces jours de salut, nos lecteurs et bien-faiteurs prient pour ce peuple intelligent et libre !

* * *

ETATS UNIS : *Les Sœurs Dominicaines.*—Le *Catholic Directory* fournit les détails suivants sur l'enseignement donné aux Etats-Unis par les Dominicaines.

"Une des Congrégations les plus florissantes et la plus

universellement renommée pour ses collèges de filles, est celle des Sœurs de Saint-Dominique. Ces infatigables et illustres religieuses tiennent des maisons-mères à Springfield, New-York, Brooklyn, Grand-Rapids, Sinsinawa, Nouvelle-Orléans et San-Francisco. Elles possèdent des collèges et académies dans les principaux Etats de l'Union, surtout en ceux de New-York, Wisconsin, Ohio, Maryland, Californie, Louisiane, Michigan, Texas et Illinois. Elles comptent 4,437 religieuses professes et 373 novices, et elles élèvent 53,000 jeunes filles. A l'Université catholique de Washington, on les voit souvent avec leur costume dominicain. Elles suivent les cours pour conquérir leurs grades dans les sciences et dans les arts, et se mettre en état d'enseigner dans leurs collèges. Cet Ordre illustre forme l'extrême avant-garde de l'enseignement catholique aux Etats-Unis".



FRANCE : *A l'occasion du Congrès de Lourdes. — Origine des Congrès eucharistiques.* — Cette idée de promouvoir le "salut social par l'Eucharistie", réalisée par les Congrès eucharistiques internationaux, a été inspirée par Dieu à une humble fille de France, pieusement décédée le 20 juin 1910. Elle est restée cachée toute sa vie, mais elle a usé ses forces à solliciter ses directeurs de conscience, les évêques, les hommes d'œuvres, afin d'exécuter cet admirable dessein.

Elle se nommait Mlle Tamisier, née à Tours le 1er novembre 1834. Toute son enfance, dès sa première Communion, fut embaumée par l'Eucharistie. "O Jésus, disait-elle, faites que votre vie eucharistique soit ma vie !"

Fille spirituelle du vénérable Eymard, puis du vénérable Chevrier, deux saints que l'Eglise s'appête à honorer publiquement, elle prit à leurs leçons un grand attrait pour l'humilité, qui ne fit qu'accroître son ardent amour pour le Sacrement divin. Le P. Eymard lui avait dit : "Vous êtes à Dieu et adoratrice du Très Saint Sacrement à la vie et à la mort." Le P. Chevrier, de son côté, ajoute : "Votre vocation est de courir les chemins. . Vous n'êtes qu'une mendicante, la mendicante du Très Saint Sacrement."

Elle obéit à ce double mot d'ordre qui semble contradictoire. Elle "adore" pour elle-même, et avec quelle joie et quelle ferveur ! Mais elle cherche aussi d'autres adorateurs

et elle "mendie" tous les actes de zèle et d'apostolat qui peuvent en accroître le nombre.

La manifestation du 29 juin 1873, à Paray-le-Monial, où soixante députés français, représentant la majorité de l'Assemblée nationale, consacrèrent le Parlement et la France au Sacré Cœur de Jésus, lui donna l'intuition du règne de Notre Seigneur sur les peuples et de la part qu'elle y devait prendre. "J'en eus, dit-elle, comme la vision. Dieu m'appela à me vouer au salut social par l'Eucharistie."

C'est alors qu'elle dut "courir les chemins". La dévotion aux pèlerinages redevenant actuelle, elle y vit une indication providentielle : "Les pèlerinages de la Vierge précèdent les pèlerinages de l'Eucharistie et peut-être les préparent."

Et la voici en rapports, non plus seulement avec le P. Chevrier, de Lyon, mais avec M. Dupont, "le saint homme de Tours" ; avec Mgr Mermillod et plusieurs autres évêques ; avec Mgr Richard, évêque de Belley, futur cardinal de Paris ; avec Mgr de Ségur, le "saint aveugle" et le précurseur inspiré de la communion quotidienne, qui prépare le mouvement en lançant son opuscule : *la France au pied du Saint Sacrement*.

Et les pèlerinages eucharistiques s'organisent ; il y en a d'abord à Avignon, puis à Ars, à Douai, en Vendée, en Anjou, à Paris. C'est un rayonnement lumineux de ferveur et un accroissement admirable des œuvres eucharistiques déjà existantes.

Ce n'est pas assez. "Il faudra songer, dit Mgr Mermillod à la pieuse initiatrice, pour l'étude de ces idées et le développement de ces œuvres, à un Congrès eucharistique". C'était l'avis de Mlle Tamisier et le vrai but de sa vocation. "Oui, disait-elle, il nous faut atteindre peu à peu les groupements humains, les chefs de famille, les associations, et c'est pourquoi des Congrès sont nécessaires.

Elle continue donc ses démarches ; elle reçoit de nouvelles adhésions : M. de Cisse, l'apôtre du Dimanche, M. le vicomte de Damas, président du Conseil général des Pèlerinages, en attendant M. de Pèlerin, M. de Benque, M. Philibert Vrau, toute cette phalange d'hommes qui ont jeté tant d'éclat sur les œuvres catholiques françaises à la fin du XIXe siècle. A Lyon, on la présente à un évêque français, mission-

naire aux Etats-Unis, Mgr Dubuis ; elle lui dit ses projets, et celui-ci va les rapporter au pape Léon XIII, qui répond : " Pour les œuvres eucharistiques, j'accorderai tout ".

On peut aller de l'avant. Un pèlerinage a lieu, le 3 septembre 1878, à Favorney, avec sept évêques, mille prêtres, vingt-cinq mille fidèles. Le lendemain, un vrai Congrès eucharistique est tenu ; c'est une ébauche et un prélude ; on est encouragé maintenant à préparer un Congrès international.

Après quelques épreuves, Mlle Tamisier reprend ses démarches. La France, en 1880, était sous le feu de la persécution, qui rendait bien difficile la possibilité de grandes manifestations eucharistiques. Mgr de Ségur lui conseille de voir la Belgique et la recommande au cardinal Deschamps, archevêque de Malines, qui doit obtenir du Pape une bénédiction pour ce premier Congrès. Elle y va, y est accueillie avec grande bienveillance ; mais on hésite à lui désigner une ville belge pour la tenue du Congrès : les élections sont imminentes ; il faut attendre. Elle part pour Utrecht, pour Amsterdam, pour Harlem ; mais la Hollande n'est pas plus propice à l'idée, pour l'année présente. Il lui faut revenir en France, tout espoir disparaissant, et rien n'arrivant de Rome.

Mais, alors qu'elle croyait tout perdu, voilà que sonne l'heure de Dieu. Le 8 avril 1881, elle reçoit une lettre de M. de Benque lui annonçant le premier Congrès eucharistique international, fixé à Lille pour le mois de juin suivant.

Au dernier moment, on avait fait appel au " saint de Lille ", M. Philibert Vrau, qui avait immédiatement répondu : " Nous sommes tout à vous et à votre beau projet. " Et puisque la bénédiction du Saint-Siège ne venait pas, il alla la chercher à Rome. En compagnie du P. Picard, nouveau Supérieur général des Augustins de l'Assomption, et de M. le vicomte de Damas, il se présenta au Vatican et eut le 10 mai une audience décisive où le pape promit d'encourager et de bénir.

Le Bref pontifical fut en effet signé le 16 mai, et le Congrès de Lille s'ouvrit le 28 juin suivant.

L'œuvre était fondée.